

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1130400: tuileries

En vigueur au 01/01/2017 (Dernière actualisation de la page 14/03/2017)

Indexation de 0,05% en 01/2017.

En cas d'indexation et d'augmentation CCT en application des CCT sectorielles, les salaires minimums et les salaires réels sont indexés.

1. DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL: 38h

1.1. ENTREPRISE: Wienerberger

1.1.1. SALAIRES HORAIRES MINIMUMS BRUTS: Ouvriers

CATEGORIE	
1	14.4662
2	14.6064
3	14.6477
4	14.7495
5	14.8321
7	14.9912
8	15.2011
9	15.2205
10	15.2589
11	15.3570

1.1.2. SALAIRES HORAIRES MINIMUMS BRUTS: Etudiants

Etudiants	
1ère année de travail étudiant ou année suivante mais sans avoir atteint un cumul de 4 semaines d'activités	9.4030
2ème année en étudiant avec au minimum un cumul de 4 semaines d'activités l'année précédente	10.1263
3ème fois étudiant avec au minimum 4 semaines d'activités cumulées en tant que 2ème année de travail étudiant	10.8497
4ème fois étudiant avec au minimum 4 semaines d'activités cumulées en tant que 3ème année de travail étudiant	11.5730

1.2. ENTREPRISE: Koraton

1.2.1. SALAIRES HORAIRES MINIMUMS BRUTS: Ouvriers

CATEGORIE	
1	14.2916
7	14.7672
11	15.1941

1.2.2. SALAIRES HORAIRES MINIMUMS BRUTS: Etudiants

Etudiants	
1ère année de travail étudiant ou année suivante mais sans avoir atteint un cumul de 4 semaines d'activités	9.2895
2ème année en étudiant avec au minimum un cumul de 4 semaines d'activités l'année précédente	10.0041
3ème fois étudiant avec au minimum 4 semaines d'activités cumulées en tant que 2ème année de travail étudiant	10.7187
4ème fois étudiant avec au minimum 4 semaines d'activités cumulées en tant que 3ème année de travail étudiant	11.4333